



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 décembre 2007

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 4 décembre 2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 28 décembre 2007

**Politique d'insertion - Convention entre la Ville de Niort et l'
Association Intermédiaire Niortaise (A.I.N.)**

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc DELAGARDE - M. Guillaume JUIN - M. Rodolphe CHALLET - M. Paul SAMOYAU - M. Amaury BREUILLE - M. Robert PLANTECOTE - M. Jacques LAMARQUE - M. Gérard ZABATTA - M. Michel GENDREAU - Mme Jeanine BIMES - Mme Nicole GRAVAT - Mme Geneviève RIZZI -

Conseillers :

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Nathalie BEGUIER - Mme Annie COUTUREAU - Mme Valérie UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - Mme Elsie COLAS - M. Bernard JOURDAIN - Mme Madeleine CHAIGNEAU - Mme Danièle GANDILLON - M. Michel PAILLEY - M. Yannick TARDY - Mme Marie-Edith BERNARD - Mme Catherine REYSSAT - M. Joël RENOUX - M. Alain GARCIA - M. Franck GIRAUD - M. Dominique GUIBERT - M. Marc THEBAULT - M. Jean-Louis EPPLIN - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Claudie LAROCHE -

Secrétaire de séance : Guillaume JUIN

Excusés ayant donné pouvoir :

- Stéphane TRONEL donne pouvoir à Jean-Louis EPPLIN
- Catherine DEGUERCY donne pouvoir à Danièle GANDILLON
- Françoise HALAT donne pouvoir à Joël RENOUX
- Christabelle CHOLLET donne pouvoir à Marc THEBAULT

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM - Mme Michelle LE FRIANT -

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 décembre 2007

DELIBERATION D20070533

DIRECTION GENERALE

**Politique d'insertion - Convention entre la Ville de Niort et l'
Association Intermédiaire Niortaise (A.I.N.)**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Afin de maintenir et développer le lien social, notre Ville a engagé, depuis plusieurs années, des actions pour accompagner des politiques d'emploi. Elle a accueilli dans les services municipaux des personnes en contrats aidés qui ont ainsi pu trouver un emploi durable à travers leur pérennisation sur des postes vacants. Elle accompagne aussi le secteur associatif sur des actions d'accompagnement et de suivi des personnes en grande difficulté au travers d'une insertion professionnelle sur le secteur marchand (MIPE).

Pour faire face à des besoins ponctuels et de courte durée, pour des travaux de petit entretien, la Ville a recours depuis 1996 à l'association intermédiaire niortaise (AIN) dans le cadre d'une convention au terme de laquelle l'association met à la disposition de la Ville des personnes en recherche d'emploi. C'est notamment dans ce cadre que la prestation d'effaçage des tags, celle des opérations coup de poing propreté s'effectuent.

La convention étant arrivée à expiration, il convient de la renouveler.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la convention ci-jointe,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Le Maire de Niort

Signé

Alain BAUDIN